Direction générale des services Direction des affaires générales (DAG) Service des affaires institutionnelles (SAI) Bureau de coordination des conseils et des élections (CF/CS)



## CANDIDATURE A L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES ELEVES AU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT) DU CNAM

## Scrutin des 25 et 26 janvier 2021

Déclaration de candidature à remplir de manière exhaustive, en lettres capitales et lisiblement, puis à transmettre, accompagnée de la copie des pièces d'identité du candidat et du suppléant \* :

<u>OU</u>

Par une remise	en main	propre	contre	avis	de
réception au :					

Service des affaire institutionnelles (SAI) Accès 31 – 2<sup>ème</sup> étage – Bureau 31.2.07 2 rue Conté – Paris 3<sup>ème</sup>

Sur rendez-vous pris auprès de sai@lecnam.net

Par voie postale sous pli recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante :

Cnam – SAI Election des représentants des élèves CHSCT 2021 Case 4DGS02C 292 rue Saint-Martin – 75141 Paris Cedex 03

Date limite de réception des candidatures et des professions de foi : <u>lundi 12 janvier 2021 à 16h00</u>.

PARTIE A REMPLIR PAR LE CANDIDAT TITULAIRE					
Je soussigné•e (nom – prénom)					
Téléphone courriel (en lettres c	apitales)				
déclare me porter candidate en qualité de représentant	•e TITULAIRE des élèves au sein du C	HSCT du Cnam :			
Mon·ma suppléant·e est (nom – prénom)					
	Fait à, l	e			
	Signature				
PARTIE A REMPLIR PAR LE CANDIDAT SUPPLEANT					
Je soussigné•e (nom-prénom)					
Téléphone courriel (en lettres c	apitales)				
déclare me porter candidat·e en qualité de représentant·e SUPPLEANT·E des élèves au sein du CHSCT du Cnam :					
Mon·ma titulaire est (nom – prénom)					
	Fait à, l	e			
	Signature				
Cocher la ou les cases correspondantes, le cas échéant :					
☐ Nous annexons à la présente déclaration notre profession de foi					
Nous autorisons la publication sur le site Internet du de notre candidature de notre profession d					

<sup>\*</sup>Seules sont recevables les déclarations de candidatures portant les nom, prénom et signature du candidat titulaire <u>et</u> du candidat suppléant (tous deux valablement inscrits sur la liste électorale), accompagnées de la copie recto-verso des pièces d'identité du candidat et du suppléant, et déposées dans les délais fixés par l'Administrateur général du Cnam

<sup>\*\*</sup>La publication sur internet des candidatures et professions de foi est conditionnée à l'accord de l'ensemble des candidats.